

L'arbre en toute sérénité

L'arbre est trop souvent **source de conflit**, alors même que ses vertus en milieu urbain ou périurbain ne sont plus à démontrer. D'où l'utilité d' une **politique de l'arbre** pour transformer cet écueil potentiel en un atout au service de l'**attractivité du territoire**.

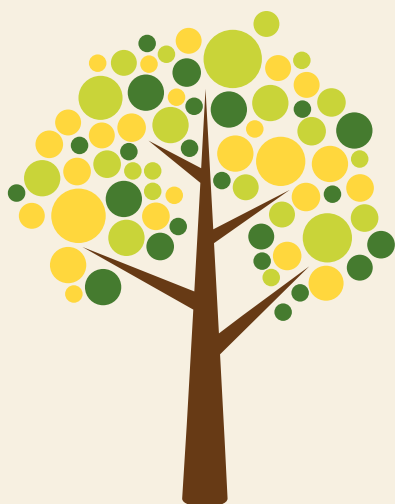
L'arbre est source de conflit

Sans stratégie clairement définie par la commune, l'arbre peut rapidement devenir sujet de dissension :

- conflits d'usage
- conflits de voisinage
- conflits de passage



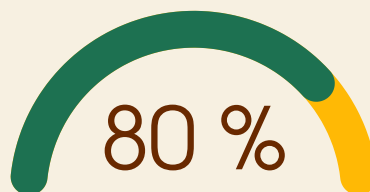
L'arbre a de nombreuses vertus



L'arbre est un enjeu incontournable de la ville de demain, et ce à de multiples égards :

- **Poumon vert** : Il filtre les particules fines et améliore la qualité de l'air.
- **Piège à carbone** : Il emmagasine le carbone à raison d'une tonne par m3 environ selon le GIEC.
- **Îlot de fraîcheur** : Il diminue la température ambiante de l'ordre de -2°C dans l'environnement immédiat grâce à l'évapotranspiration en période estivale.
- **Assainisseur** : Il permet de dépolluer les eaux et les sols, et peut ainsi valoriser d'anciennes friches industrielles délaissées. Il fait également obstacle à la pollution sonore.
- **Stabilisateur** : Il protège les berges et les pentes contre l'érosion et canalise les cours d'eau.

Ces facultés en font un **atout déterminant pour l'attractivité d'une commune**. D'après le baromètre des territoires IPSOS 2019, les villes disposant d'un cadre verdoyant sont aussi les plus attrayantes aux yeux des français.



Les français choisissent leur lieu de vie en fonction de la proximité à un espace vert (IFOP - 2016)

La politique de l'arbre est le gage d'une relation apaisée

Pour prévenir les conflits tout en maximisant ses bienfaits, la commune a intérêt à élaborer autour de l'arbre une **stratégie globale de gestion de son patrimoine arboré sur le long terme**. Cette "politique de l'arbre" se manifeste sous diverses formes :

- **Coconstruction d'une charte de l'arbre** à l'échelle de la commune pour trancher les conflits d'usage.
- **Établissement d'un diagnostic précis du patrimoine existant** afin de faire ressortir les principaux enjeux et d'identifier d'éventuels milieux d'intérêts patrimonial.
- **Réalisation d'un audit bilan carbone** des services de la collectivité.
- **Création de micro-forêt urbaines** par notre compétence reconnue, tirée de l'expérience du boisement et reboisement de plusieurs milliers d'hectares de forêt en Bretagne depuis plus de 30 ans.
- **Gestion multifonctionnelle et Mise en valeur** des espaces boisés et naturels de la commune.
- **Aménagement de cheminements, d'infrastructures et de contenus pédagogiques** autour de la forêt en général et de l'arbre en particulier.

L'expert forestier et arboricole est le mieux à même d'accompagner la commune dans ce travail. Par sa qualité de profession réglementée agréée par le CNEFAF, il offre une garantie d'indépendance et de compétence sans équivalent dans le secteur.



Contact : SYLVA EXPERTISE
15 Roz Avel 22110 ROSTRENEN
02 96 29 39 29 - contact@sylvaexpertise.fr

